Ouestions orales

• (1420)

ON DEMANDE S'IL Y A UN NOUVEAU BUDGET EN PRÉPARATION

L'hon. Brian Mulroney (chef de l'opposition): La dernière analyse économique de Statistique Canada révèle que six des dix principaux indicateurs économiques permettant de juger objectivement la performance du gouvernement affichent une baisse prononcée. Comme il devient manifeste, quel que soit le critère objectif que l'on adopte, que le ministre a bien mal diagnostiqué dans ses exposés budgétaires les maux de l'économie et les remèdes à leur apporter, peut-il dire à la Chambre s'il a donné ordre à ses collaborateurs de préparer un budget de réserve, ou un budget qui puisse être présenté rapidement une fois qu'aura été choisi le nouveau chef libéral? En d'autres mots, on reconnaît généralement que les mesures économiques ont échoué. Pour se protéger, le ministre a-t-il déjà en réserve un budget prêt à être présenté dès que le prochain chef libéral lui ordonnera de le faire? Peut-il nous le dire maintenant?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Tout d'abord, monsieur le Président, le chef de l'opposition n'aurait pas dû parler seulement du prochain chef libéral mais aussi du prochain premier ministre après le congrès d'investiture, et après les élections.

Des voix: Bravo!

M. Hnatyshyn: Intérimaire!

M. Lalonde: Je le répète, après les élections également. Quant aux mesures économiques, j'inviterais le chef de l'opposition à convaincre son parti, et l'opposition en général, d'appuyer au moins les mesures dont la Chambre est saisie et qui viendront en aide aux consommateurs, à l'industrie de la construction domiciliaire et aux citoyens désireux d'acheter une maison.

La Chambre est en effet saisie d'un projet de loi visant à protéger les taux d'intérêt hypothécaires. Nous avons également présenté un projet de loi visant à modifier la loi sur l'intérêt qui donnera plus de sécurité aux acheteurs d'une maison qui ont contracté un emprunt hypothécaire. Cette mesure assurera une importante protection aux citoyens canadiens, et j'espère que l'opposition l'étudiera et l'adoptera rapidement. Elle figure d'ailleurs à l'ordre du jour d'aujourd'hui, et devrait se révéler très utile aux Canadiens. Elle a l'appui de tous les secteurs associés au bâtiment et au logement, mais l'opposition fait encore traîner les choses.

LA CRÉATION D'EMPLOIS—COMPARAISON AVEC LA SITUATION AUX ÉTATS-UNIS

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): A titre de question supplémentaire, monsieur le Président, je voudrais dire au ministre des Finances que puisqu'il prétend savoir qui sera

notre premier ministre, j'espère qu'il dira au prochain chef de son parti de déclencher des élections, parce que nous sommes prêts, de ce côté-ci.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre. Le député d'Etobicoke-Centre a la parole.

M. Wilson: Merci, monsieur le Président. Je vois un certain nombre de députés dans les rangs du fond, en face, qui vous font au revoir de la main. Ils ne pensent pas être de retour ici après les prochaines élections.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Wilson: Je tiens à signaler au ministre des Finances que, selon Statistique Canada, seulement 99,000 emplois ont été créés depuis neuf mois au Canada, soit un taux d'environ 0.9 p. 100. Aux États-Unis, au cours de la même période, 3,177,000 emplois ont été créés, soit 3.1 p. 100. Ce résultat est trois fois supérieur au nôtre. Le ministre peut-il expliquer ces résultats bien meilleurs qu'ont connus les États-Unis autrement que par la succession de décisions économiques désastreuses prises par son prédécesseur et lui-même depuis 1980?

• (1425)

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, tout d'abord, je n'arrive pas à comprendre la tendance suicidaire du député. Je regrette qu'il soit si impatient de quitter la politique, ainsi que son chef, mais je ne manquerai pas de transmettre à notre nouveau chef et nouveau premier ministre la requête du député, dans l'espoir qu'il en tiendra compte.

Quant à la question, j'invite le député à examiner, et pas seulement de façon sélective et pour certaines périodes choisies, les résultats du gouvernement en matière de création d'emplois au cours des années, et surtout ces dernières années. Voyez un peu notre bilan depuis 1968, par exemple. Il constatera que depuis 1968, le gouvernement a créé en proportion 40 p. 100 de plus d'emplois qu'aux États-Unis. Voilà les résultats dont le gouvernement peut se vanter.

M. Wilson: Monsieur le Président, je rappelle au ministre que j'ai bien l'intention de faire une carrière longue et réussie en politique. Je ne cherche pas d'emploi en Europe pour le moment.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!